

Conditions générales de prestation de services

Armor Wash — Jordan Morisson, entrepreneur individuel — 183 Boulevard de Laval, 35500 Vitré — SIRET 941 622 359 00011

Dernière mise à jour : octobre 2026. Les présentes conditions s'appliquent à toute prestation commandée auprès d'Armor Wash, à l'atelier ou à domicile.

1. Prestataire

Armor Wash, Jordan Morisson, entrepreneur individuel — 183 Boulevard de Laval, 35500 Vitré — SIRET 941 622 359 00011 — armorwash.contact@gmail.com — 06 84 61 76 52. Assurance : SRP PRO ORUS, 30 rue de Turbigo, 75003 Paris.

2. Prestations

Armor Wash propose le nettoyage de véhicules (sans eau), la rénovation de phares, le nettoyage de mobilier et textiles (canapés, tapis, matelas, couettes) et le lavage de flottes pour les professionnels. Le contenu de chaque formule est décrit sur le site et rappelé sur le devis.

3. Devis et commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis gratuit, valable 30 jours. La commande est ferme à la réception du devis accepté (signature, « bon pour accord », ou accord écrit par message). L'estimation affichée sur le formulaire en ligne est indicative ; seul le devis fait foi. Le prix peut être ajusté avant l'intervention si l'état réel du véhicule ou du textile diffère de la demande (gabarit, encrassement important...), après information du client.

4. Prix et TVA

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Armor Wash étant une micro-entreprise en franchise en base de TVA : **TVA non applicable, article 293 B du CGI.**

5. Lieu d'intervention et déplacement

Les prestations ont lieu à l'atelier (183 Boulevard de Laval, Vitré) ou au domicile ou sur le site du client. Le déplacement est offert sur Vitré ; pour les autres communes, il est chiffré sur le devis. Le client met à disposition un accès au véhicule ou au bien ainsi qu'une prise électrique si nécessaire.

6. Rendez-vous, report et annulation

En cas d'empêchement, merci de prévenir au plus tôt, et si possible 24 heures avant le rendez-vous. Armor Wash peut reporter une intervention pour raison de sécurité ou d'indisponibilité, et en informe le client dans les meilleurs délais.

7. Paiement

Le paiement est dû à la fin de la prestation, sauf acompte indiqué sur le devis, par espèces, carte bancaire ou virement (Crédit Mutuel de Bretagne ; coordonnées bancaires sur la facture et le devis). Une facture est remise sur demande. Pour les clients professionnels, tout retard de paiement entraîne des pénalités de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

8. Responsabilité

Armor Wash apporte tout le soin nécessaire à ses interventions. Les dégâts ou défauts préexistants (rayures, peinture écaillée, plastique dégradé, tissu fragile...) ne peuvent donner lieu à réparation ; les prestations de polissage et de rénovation ne peuvent masquer une dégradation en profondeur. Le client retire ses objets personnels du véhicule avant l'intervention. Toute réclamation doit être formulée dans les 48 heures suivant la prestation, afin de pouvoir reprendre l'intervention le cas échéant.

9. Droit de rétractation (consommateurs)

Pour une prestation commandée à distance ou hors de l'établissement, le consommateur dispose de 14 jours pour se rétracter. S'il demande que la prestation commence avant la fin de ce délai, il doit payer la part déjà exécutée ; une fois la prestation pleinement exécutée, le droit de rétractation ne s'applique plus s'il y a expressément renoncé.

10. Garanties légales

Le consommateur bénéficie des garanties légales prévues par le Code de la consommation et le Code civil.

11. Données personnelles

Les données collectées servent uniquement au traitement des demandes et à la gestion de la relation client. Voir les mentions légales.

12. Litiges

En cas de difficulté, contactez-nous d'abord pour trouver une solution amiable. Le droit français est applicable ; à défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents sont ceux du ressort du domicile du défendeur ou, pour les professionnels, ceux de Rennes.